

# BLANDINE KRYSMANN

Nantes, le 28 avril 2017

Candidate aux élections législatives des 11 et 18 juin 2017

Pour la 1ère circonscription de Loire-Atlantique

[www.blandine.krismann.fr](http://www.blandine.krismann.fr)

Twitter [@KrysmannB](https://twitter.com/KrysmannB)

Facebook [fb.com/blandine.krismann](https://fb.com/blandine.krismann)

Associations Familiales Catholiques de  
Loire-Atlantique

Objet : Réponse à votre courrier «*AFC 44 – POSITION POUR LES LEGISLATIVES 2017*»

Madame, Monsieur,

Vous m'avez interrogée sur un certain nombre de thématiques à l'occasion des élections législatives et je vous en remercie. Voici donc mes réponses et positions personnelles sur ces sujets civilisationnels.

## **PROTECTION DE LA VIE**

Au cœur de mon engagement se trouve la défense de la vie et de la dignité humaine, de la conception à la mort naturelle mais aussi à chaque étape de l'existence.

Concernant la vie naissante, il me semble que l'on peut aujourd'hui œuvrer dans 2 directions :

- Développer des **mesures d'accompagnement des mères enceintes en détresse** qui souhaitent garder leur enfant ;
- **Revenir sur un certain nombre de lois qui ont banalisé l'avortement** : délai de réflexion, entretien, ... qui reste toujours un acte grave.

Nous sommes l'un des pays européens avec le plus haut taux d'avortements, la réduction du nombre d'avortements doit être un objectif de santé publique: information sur les aides, les alternatives ...

Bien entendu, revenir sur la loi du délit d'entrave à l'IVG qui est liberticide puisqu'elle attaque la liberté d'expression.

Je suis opposée à l'euthanasie, au suicide assisté et à l'acharnement thérapeutique.

Il faut **développer les soins palliatifs** mais aussi les formations et la culture palliative pour les acteurs de santé, auprès des personnels de maison de retraite ...

Une réflexion doit être menée sur la dépendance et la solitude : promouvoir les habitats partagés ...

Une société se juge aussi à la manière dont elle s'occupe des plus fragiles.

## **MARIAGE, FILIATION, CONJUGALITÉ**

Comme de nombreux français, je suis allée **manifeste contre la loi Taubira**. Convaincue qu'elle porte en germe toutes les dérives qui s'annoncent PMA, GPA... et que c'est une mauvaise loi, je suis **pour l'abrogation** (pas de rétroactivité).

Il y a 5 ans, j'écrivais déjà dans mes propositions : « *Abolir la loi permettant à une personne seule d'adopter : l'enfant a le droit d'avoir un père et une mère et inscrire le mariage dans la Constitution comme l'union d'un homme et d'une femme* ».

Je ne suis donc favorable **ni à la PMA pour couples de femmes ni à la GPA** (même pour les couples homme/ femme) puisqu'elle consiste à la marchandisation du corps humain et de l'enfant.

Sur la question du **divorce sans juge**, cette mesure, sous prétexte de simplification, fragilise le mariage en le réduisant à un contrat. Le juge est là pour protéger le plus fragile dans le cas d'un divorce (l'enfant, l'un des conjoints).

## **ÉDUCATION**

Nous ne pouvons nous résoudre à ce que plus de 20 % des élèves ne sachent pas lire et écrire correctement à l'issue de la scolarité obligatoire, que 150 000 jeunes sortent chaque année du système scolaire sans diplôme. Nous devons rompre avec la vision idéologique de l'école pour en faire un lieu d'acquisition des savoirs fondamentaux nécessaires à l'épanouissement personnel et à la vie en société.

Pour cela, je soutiens les mesures suivantes :

- Permettre aux familles de choisir l'école de leurs enfants : mettre fin au ratio public/privé, faciliter la création d'écoles hors contrat et rendre possible le financement si elles concourent à la concorde nationale.
- Confier au directeur d'établissement le soin de choisir son équipe pédagogique et de mener son projet d'établissement.
- Concentrer la réforme des programmes sur 2 matières : enseignement du français et de l'histoire.
- Supprimer le collège unique.
- Prémunir l'école de toute finalité égalitariste (lutte contre les stéréotypes) ou utilitaristes (employabilités).

Concernant la lutte contre la pornographie, les lois et les moyens existent pour protéger les -18 ans, il manque la volonté politique, je m'y engage.

## **POLITIQUE FAMILIALE**

La famille est le premier lieu de la transmission, de la solidarité et de l'apprentissage de la vie en société. La précarité du lien familial fragilise la société tout entière.

Porter attention à la famille est donc un enjeu de cohésion sociale et économique. **J'ai d'ailleurs demandé à plusieurs reprises que la politique de la ville de Nantes dans ce domaine soit plus volontariste.**

Je soutiens les actions suivantes :

- Faire du ministère de la famille un ministère d'Etat avec droit de regard sur les autres ministères.
- Rétablir l'universalité des allocations familiales ainsi que le quotient familial à un juste niveau.
- Prendre en compte le nombre d'enfants dans les pensions de retraite.
- Favoriser le libre choix des rythmes de travail. Mettre en place un congé parental modulable dans le temps. Ce n'est bien entendu pas à l'Etat de décider qui prend le congé parental.
- Favoriser le soutien à la parentalité et la conjugalité.

Je me tiens à disposition pour tout complément et vous prie de croire, madame, monsieur, en ma respectueuse considération.

**Blandine Krysmann**